

Edition Quotidienne

Le 12 juillet dernier, à la foire de Beaupré-sur-Saône, on vit tout à coup l'un des chats s'élan- cer à la gorge du petit dompteur et le renverser sous son pied.

En une seconde, tous les autres tigres improvisés furent sur lui et, avant qu'on eût pu intervenir, le nain étranglé, les yeux crevés, la figure arrachée, était mort. Quand on retira de la cage le cadavre encore chaussé [de ses] bottes molles et de son habit noir, il n'avait plus figure humaine.

Ce jour-là, on voulait tuer l'altimbanque; mais il disparut à temps. Le parquet de Lyon lança un mandat d'amener, et c'est ce mandat qui vient d'être mis en exécution.

ECHOS DE PARTOUT.

... sait qu'un des couplets de
Marsellaise — la strophe dite des
enfants — fut attribué successive-
ment à André Chénier, au poète
Dubois et à d'autres encore.
... paraîtrait, d'après des recherches
trouvées récentes, que cet obscur
collaborateur de Rouget de l'Isle
serait un prêtre de Vienne, le
nom d'Antoine Pessonneaux.

Voici d'ailleurs l'histoire de
couplet: C'était le 14 juillet 1793
ce jour-là on célébrait, à Vienne,
la fête de la Fédération.
Marsellais, traversant la France
marchaient sur Paris, pour
trouver en 14...

des Tuileries, ils s'arrêtèrent
Vienne pour fêter la Fédération.
On entonna l'hymne de Rou-
de l'Isle, auquel l'abbé Pess-
naux vint ajouter le couplet

Nous entrerons dans la carrière
etc...

L'abbé Personneaux l'avait
la veille de l'arrivée des Mar-
lais. Il était à ce moment pro-
fesseur de rhétorique au collège
de Vienne.

Quand les Marseillais firent
leur entrée à Paris, l'hymne
de Rouget de l'Isle prit leur nom,
ce chant populaire fit le tour du
monde. Mais le nom de Rou-
get de l'Isle eclipsa totalement celui

Cependant, si ce n'est pas pour l'abbé Personne aux titres de gloire, du moins cet instant d'élévation le sauva de la guillotine. C'était à Lyon, en plein tribut révolutionnaire. Dans une salle de l'hôtel de Ville, autour d'une table couverte en entier d'un drap noir — sorte de drap mortuaire — sept juges étaient assis. Ils portaient à leur cou une

Si les juges étaient la main sur le tapis, c'était l'élargissement. S'ils portaient la main sur le front, c'était la fusillade. L'effleurant de l'index la petite chatte d'argent, ils l'envoyaient l'accusé à la guillotine.

Un malheureux venant d'être traîné devant le tribunal. C'était un prêtre... Qui es-tu ? s'écria le président.

A cette question, le prisonnier se redressa fièrement : Je suis l'abbé Pessacq... l'abbé Pessacq.

Il y eut une émotion dans la salle. Soldats et geoliers attendaient l'avis des jurés. L'un après l'autre, les sept mains s'abaissent sur le tapis. L'abbé Pessenneaux devait la vie à son coup de dés.

— *Le Courrier du Soir*

CHARBON
 CHARBON AMERICAIN de toutes
 phes; *Light lump* pour fonderie, char-
 bon de forge de New Castle, charbon pour
 chine à vapeur et pour le grill.
A vendre à bon marché
ANDREW BAILE,
 83 rue McGill.
 1 juillet.

A VENDRE

Exclusif de la propriété littéraire, en ce sens qu'il n'est pas permis de reproduire ou de faire reproduire le contenu de la présente notice sans la permission écrite de l'auteur. Le droit de reproduction est réservé à l'auteur.

SOMMAIRE

—Grand incendie à Québec.
—Mackay, l'archi-milieu-maire Américain.
—Un bain par les chats.
—Pénitence. — Le Grillon du Moulin, par Poulton du Terrail.

LA PATRIE

MONTREAL, 16 AOUT 1882

Courrier.

Le Times annonce que la santé du prince de Galles est mauvaise et que ses médecins lui ont imposé le repos.

Le bureau de santé de Matamoros (Mexique) a constaté, hier, 250 cas de fièvre jaune, en cette ville.

La France a accepté, sous certaines réserves, la proposition de la conférence touchant la protection du canal de Suez.

A la Nouvelle-Orléans une personne est morte hier de la fièvre jaune et on craint que cette épidémie ne se propage dans le sud.

M. de Lessens s'étant opposé à l'installation d'un câble sous-marin par les Anglais, entre Port-Saïd et Suez, les travaux ont été suspendus.

La sécheresse est très grande dans toute la Nouvelle-Angleterre. Elle est la plus prolongée dont les plus anciens habitants du pays aient gardé le souvenir.

La Minerve annonce que le successeur de M. Gaudet au Conseil législatif est M. Elzéar Gérin-Lajoie, avocat, des Trois-Rivières, ancien rédacteur du Constitutionnel.

Jacobson, le suédois qui, aux dernières assises avait été convaincu du meurtre de son compatriote Olofsson, à l'hôtel Cadonia, a échappé à la prison car il est mort hier dans la prison, des suites d'une maladie dont il souffrait depuis son incarcération.

Les arbitres, dans l'affaire de la réclamation de M. Duncan MacDonald, constructeur du chemin de navigation du Nord, lui ont alloué \$137,964. M. MacDonald demandait un million et demi.

M. Houde annonce qu'il s'est retiré définitivement de la rédaction du Monde. Le journal, sous la direction d'une commission, ou pense que M. Houde reviendra au Monde s'il rétablit sa santé qui est chancelante depuis plusieurs mois.

Nous avons annoncé qu'une pétition pour l'invalidation de l'élection de M. Guilbault avait été déposée à Joliette. M. C. P. Charland est l'avocat des requérants. Les avocats de M. Guilbault sont MM. Godin et Dugas et M. L. J. Martel.

Le sénateur Sherman a ouvert la campagne à Mansfield, Ohio, samedi soir. Il s'est fait l'avocat des droits de la province et des rivières et les autres travaux publics, attendu qu'il croit que les États-Unis sont et doivent rester la plus grande nation du monde.

Le Journal des Débats dit que dans son propre intérêt l'Angleterre doit agir avec modération au sujet du canal de Suez afin de ne pas créer un précédent qui justifierait les réclamations des États-Unis relativement au percement de l'isthme de Panama.

Un ouragan terrible s'est abattu, hier sur la ville de Bangor (Maine) et y a causé de grands dégâts. Plusieurs maisons ont été démolies ainsi qu'une église et les hangars de la Compagnie du chemin de fer Europe et North America. On évalue les pertes à plus de \$100,000.

On dit que la condition sanitaire des troupes anglaises en Égypte n'est pas des meilleures. Le général Wolsey, parait-il, a constaté que les pertes de l'armée sont plus considérables que l'on ne l'avait dit d'abord. Le War office va envoyer immédiatement des renforts afin de remplacer les régiments qui ont le plus souffert.

Une dépêche de la Nouvelle-Orléans annonce la mort en cette ville, à l'âge de 80 ans, de M. Emile Lussier, qui, joué avant la guerre un rôle important dans la politique de la Louisiane. Il a été éditeur du Louisiana Courier, membre du Congrès et sénateur de la Nouvelle-Orléans.

Une dépêche de Dublin annonce que l'armée dans un discours qu'il a prononcé, hier, à l'inauguration de la statue d'O'Connell, a dit que le peuple irlandais devrait persister à se séparer de l'Angleterre et ne s'arrêter que lorsque cette œuvre serait accomplie.

Le département d'État des États-Unis a reçu par la légation de St-Petersbourg copie d'un circulaire du ministre russe relative à l'expulsion des Israélites. Il est prescrit aux autorités locales de ne pas expulser les Israélites établis avant 1880, et ayant un permis de résidence régulier, et d'enjoindre, d'autre part, de s'abstenir d'accorder le droit de résidence aux Israélites qui ne l'ont pas encore.

Sur l'initiative de la France, les ambassadeurs des Puissances, à Constantinople, ont fait des représentations à la Porte, au sujet des menaces qui sont proférées contre les chrétiens en Syrie et dans d'autres parties de l'empire Ottoman.

Fenayrou, le pharmacien qui, de complétude avec sa femme et son frère, a assassiné à Châteaufort, près de Paris, un de ses collègues du nom d'Aubert, qui avait été l'amant de sa femme, vient d'être condamné à mort par la cour d'assises de Versailles. Sa femme a été condamnée aux travaux forcés à vie et leur complice à sept années de travaux forcés.

A la suite de la prise d'Hanoi, des négociations ont été entamées entre l'empereur Tu-Duc et le capitaine de vaisseau Rivière, commandant l'expédition. D'après ses pourparlers, Tu-Duc serait disposé à conclure un nouveau traité par lequel il reconnaîtrait les droits de la France sur le Tonkin.

C'est pourquoi le gouvernement n'a point demandé aux Chambres des crédits supplémentaires pour l'expédition du Tonkin.

Les bonapartistes essaient de relever la tête, en France. Une réunion des partisans de l'empire a eu lieu, hier à Paris. Ils étaient au nombre de quatre mille, environ. Cassagnac a fait un discours dans lequel il a déclaré que le moment de rétablir l'empire était venu et qu'il fallait essayer d'arriver à ce résultat par tous les moyens. Des résolutions ont été adoptées en faveur de l'élevation du prince Victor au trône.

La révolte sera très considérable dans certains cantons du Manitoba cette année.

Le blé a atteint une hauteur de cinq pieds et quelques-uns des épis sont de sept pouces et plus de longueur. Les pommiers de terre sont aussi très belles.

Tel est le sentiment adverse aux Chinois à San Francisco, que, vendredi, jour où est entrée en vigueur la loi restreignant l'immigration chinoise pendant dix ans, des drapeaux ont été déployés en signe de réjouissance sur les principaux édifices de la ville.

Un juge de New-York vient de décider que les compagnies de chemins de fer ne pouvaient pas être contraintes, par la loi, de transporter le fret avec la promptitude voulue par les expéditeurs, mais que ceux-ci avaient leur recours dans des poursuites en dommages-intérêts.

La convention démocrate de l'état de New-York est convoquée pour le 21 septembre, à Syracuse. Rien n'indique encore que sera la poste-standard à la parti.

Le nom du colonel Conington, frère de l'explorateur, a été mentionné, ainsi que celui d'Andrew H. Green, mais l'opinion générale ne s'y arrête pas.

La dernière session du congrès américain a été l'une des plus longues que l'on ait eue.

Les journaux s'accordent à dire que, comme d'habitude, ce sont les exigences des partis beaucoup plus que les intérêts du pays qui ont fait ainsi prolonger la session outre mesure.

Il paraît que les citoyens de l'Arizona et du Nouveau-Mexique se préparent à régler eux-mêmes la question indienne. Ils forment une organisation secrète pour expulser ou exterminer les Apaches. Le Nouveau-Mexique a déjà fourni 600 hommes à la nouvelle association, et l'Arizona en fournira plus que cela.

Parmi les passagers débarqués samedi à New-York par le *Château-Lafite* était une famille de huit Arabes qui avaient leur résidence à Alexandrie et qui en sont sortis avant le commencement du bombardement par la flotte anglaise.

Ces immigrants font les récents les plus émouvants de la condition des choses à Alexandrie à la veille du bombardement et des massacres.

On annonce de Fort Totten, Dakota, que les Indiens de la montagne à la tortue et Canaan ont traversé la frontière, notifiés aux colons d'avoir à déguerpir et refusé de payer les droits de douane que l'agence de Pembina leur réclamait.

Il disent que le sol leur appartient et que les lois leur imposent des taxes. Leur chef, Little, déclare qu'il ne reconnaît pas de ligne frontière et qu'il traversera cette ligne chaque fois qu'il lui conviendra.

Pins de soixante-quinze méris sont avec des Indiens et tous se montrent enclins à combattre; ils sont *pugnacious*, dit la dépêche.

Un grand nombre de réfugiés Crétois résidant à Athènes ont signé une pétition qui est adressée à la légation britannique en Grèce pour offrir leurs épaves au service de l'Angleterre contre l'Égypte. Les Crétois se proposent de former un corps de volontaires pour combattre sous les ordres des Anglais.

Le chargé d'affaires d'Angleterre leur a répondu qu'il les remerciait pour leur offre, mais qu'il n'avait pas d'instructions là-dessus et ne saurait donner suite à leurs vœux.

Une société vient de se former à Londres pour des recherches dans certaines contrées d'Égypte, notamment dans le pays de Gizeh, dans les villes de Pithém et de Ramesses, etc.

On a exhumé non loin de Sépharvaim, dans la Mésopotamie méridionale, de nombreuses tablettes portant des inscriptions babyloniennes; environ cinq mille de ces briques ont été envoyées en Angleterre; elles se rapportent généralement au commerce et à l'industrie et témoignent d'un mouvement commercial très actif dans ces contrées à l'époque assyrienne.

partout les dévouées. Sir John a bien choisi. Un jour ou l'autre l'avenir dira qu'il a trouvé son équilibre parfait, car M. Chapleau n'est pas longtemps ministre sans que quelque chose de louche percute. Il lui faut du tripotage: c'est sa vie.

AU JOUR LE JOUR.

Huit candidats se sont présentés dernièrement aux examens du collège St Boniface pour l'admission à l'enseignement dans les écoles primaires.

Un citoyen bien connu, de New-York, a envoyé une lettre d'encouragement, accompagnée d'une remise de \$100, aux délégués de son actuellement en grève, à New-York et à Jersey City.

On prédit une baisse notable du prix du bœuf, sous peu. Pendant la dernière semaine de juillet, il a été expédié des régions au sud du Territoire Indien, 1,100,700 têtes de bœuf.

La récolte sera très considérable dans certains cantons du Manitoba cette année.

Le blé a atteint une hauteur de cinq pieds et quelques-uns des épis sont de sept pouces et plus de longueur. Les pommiers de terre sont aussi très belles.

Tel est le sentiment adverse aux Chinois à San Francisco, que, vendredi, jour où est entrée en vigueur la loi restreignant l'immigration chinoise pendant dix ans, des drapeaux ont été déployés en signe de réjouissance sur les principaux édifices de la ville.

Un juge de New-York vient de décider que les compagnies de chemins de fer ne pouvaient pas être contraintes, par la loi, de transporter le fret avec la promptitude voulue par les expéditeurs, mais que ceux-ci avaient leur recours dans des poursuites en dommages-intérêts.

La convention démocrate de l'état de New-York est convoquée pour le 21 septembre, à Syracuse. Rien n'indique encore que sera la poste-standard à la parti.

Le nom du colonel Conington, frère de l'explorateur, a été mentionné, ainsi que celui d'Andrew H. Green, mais l'opinion générale ne s'y arrête pas.

La dernière session du congrès américain a été l'une des plus longues que l'on ait eue.

Les journaux s'accordent à dire que, comme d'habitude, ce sont les exigences des partis beaucoup plus que les intérêts du pays qui ont fait ainsi prolonger la session outre mesure.

Il paraît que les citoyens de l'Arizona et du Nouveau-Mexique se préparent à régler eux-mêmes la question indienne. Ils forment une organisation secrète pour expulser ou exterminer les Apaches. Le Nouveau-Mexique a déjà fourni 600 hommes à la nouvelle association, et l'Arizona en fournira plus que cela.

Parmi les passagers débarqués samedi à New-York par le *Château-Lafite* était une famille de huit Arabes qui avaient leur résidence à Alexandrie et qui en sont sortis avant le commencement du bombardement par la flotte anglaise.

Ces immigrants font les récents les plus émouvants de la condition des choses à Alexandrie à la veille du bombardement et des massacres.

On annonce de Fort Totten, Dakota, que les Indiens de la montagne à la tortue et Canaan ont traversé la frontière, notifiés aux colons d'avoir à déguerpir et refusé de payer les droits de douane que l'agence de Pembina leur réclamait.

Il disent que le sol leur appartient et que les lois leur imposent des taxes. Leur chef, Little, déclare qu'il ne reconnaît pas de ligne frontière et qu'il traversera cette ligne chaque fois qu'il lui conviendra.

Pins de soixante-quinze méris sont avec des Indiens et tous se montrent enclins à combattre; ils sont *pugnacious*, dit la dépêche.

Un grand nombre de réfugiés Crétois résidant à Athènes ont signé une pétition qui est adressée à la légation britannique en Grèce pour offrir leurs épaves au service de l'Angleterre contre l'Égypte. Les Crétois se proposent de former un corps de volontaires pour combattre sous les ordres des Anglais.

Le chargé d'affaires d'Angleterre leur a répondu qu'il les remerciait pour leur offre, mais qu'il n'avait pas d'instructions là-dessus et ne saurait donner suite à leurs vœux.

Une société vient de se former à Londres pour des recherches dans certaines contrées d'Égypte, notamment dans le pays de Gizeh, dans les villes de Pithém et de Ramesses, etc.

On a exhumé non loin de Sépharvaim, dans la Mésopotamie méridionale, de nombreuses tablettes portant des inscriptions babyloniennes; environ cinq mille de ces briques ont été envoyées en Angleterre; elles se rapportent généralement au commerce et à l'industrie et témoignent d'un mouvement commercial très actif dans ces contrées à l'époque assyrienne.

La convention républicaine de l'état de New-York se réunira probablement sous l'impression que le candidat choisi par elle pour le poste de gouverneur devra être le candidat désigné au parti pour la présidence des États-Unis. Il y a beaucoup de raisons pour que les choses se passent ainsi.

Le parti républicain de l'état de New-York se trouve en présence de deux candidats qui semblent vouloir se disputer la présidence en 1884, le général Arthur et le gouverneur Cornell.

Correspondance parisienne de la "Patrie."

Paris, le 31 juillet 1882.

Mon cher directeur,

La question égyptienne, qui préoccupe le monde politique depuis plusieurs mois, paraît, pour la France du moins, définitivement enterrée. Avant hier soir, la Chambre des députés a rejeté la proposition d'ouvrir des crédits pour l'envoi des troupes françaises chargées de garder le canal de Suez. Le ministre Freycinet est tombé à la suite de ce vote, et nous sommes actuellement sans gouvernement. Mais quelque soit le homme qui soit arrivé au pouvoir, il est un point essentiel qui reste acquis, c'est que la Chambre, cédant à la pression de la presse et de l'opinion publique, a fini par comprendre que les affaires d'Égypte ne valaient pas le sang d'un seul homme.

Un des plus intelligents députés de Paris, M. Clémenceau, a fort justement résumé ainsi la situation: "L'Europe, a-t-il dit, est convertie de soldats; tout le monde attend; les puissances réservent leur liberté pour l'avenir; réservoir la liberté de la France." C'est là ce que nous n'avons cessé de demander les républicains sincères, ceux qui se souviennent de 1870, et qui savent quels nouveaux projets médite M. de Bismarck.

Maintenant que l'horizon s'est un peu rasséréné de ce côté et que le calme est revenu, je laisserai de côté la politique, si vous me le permettez, et je reprendrai mes chroniques parisiennes que les graves événements de ces dernières semaines m'avaient fort silencieusement interrompues, du moins d'écouter considérablement.

La semaine qui commence aujourd'hui, dans les fastes judiciaires, parmi une des plus fertiles en procès étonnants. La série a commencé hier à Perpignan, à l'autre extrémité de la France, par une affaire qui a fait et fait encore grand bruit. Il s'agit d'un prétre accusé d'avoir empoisonné deux vieilles filles pour s'emparer de leur héritage.

Je me hâte de dire que je ne suis pas de ces républicains qui se font une arme contre le clergé de semblables affaires. Il y a dans le clergé des hommes indignes de porter le costume ecclésiastique, comme il y a dans l'armée des hommes indignes de porter l'uniforme. De ces exceptions heureusement rares, il ne s'en suit pas que le prestige et l'honorabilité du clergé ou de l'armée soient ternis par l'indignité de quelques-uns. C'est pour cela que j'approuve hautement l'Église de chasser sans merci de son sein les brebis galeuses qui s'y sont faufilées; elle ne peut que gagner à ces actes d'énergie.

Un autre procès, qui doit venir dans deux ou trois jours devant la cour d'assises de la Seine, est celui des assassins d'une vieille femme. Cette affaire a fait grand bruit, il y a quelques mois, sous le nom d'affaire de la rue Labat. Quatre ou cinq misérables ont assassiné la pauvre vieille pour lui voler quelques centaines de francs qu'elle gardait chez elle.

Un crime était resté totalement inconnu; la police était sur les traces de l'intelligent directeur de la sûreté, avait vainement mis en campagne ses meilleurs limiers. Petits à petits, cependant, après plusieurs semaines de recherches, on a fini par découvrir un des assassins, puis deux, puis trois, puis quatre. Tous ces aimables gentlemen sont doués d'une intelligence distinguée, d'une belle éducation, ils avaient échappé aux recherches de la police, des précautions inouïes; ils avaient inventés des stratagèmes incroyables; ils s'étaient déguisés et brefs, ils avaient mis à jeu toutes les ressources de leur âme, de leur imagination; mais rien n'a fait; la police a été la plus forte, et, de toute évidence, il ne restera que quatre forçats de plus et quelques curieux sujets de romans bien mouvementés pour les écrivains qui travaillent dans le genre sombre.

Une affaire affreuse—celle-ci la plus intéressante de toutes—se déroulera, à la fin de la semaine, devant la Cour d'assises de Versailles. Il s'agit des trois accusés du fameux crime du Poey, dont vous avez parlé, si je m'en souviens, dans un de vos récents numéros de la Patrie.

J'ai sous les yeux l'acte d'accusation dont la loi française, vous le savez, interdit la publication avant sa lecture devant la Cour d'assises. Vous recevrez cette lettre lorsque la cause aura été jugée depuis quelques jours, je puis donc, sans scrupule, puiser dans cet acte d'accusation quelques détails curieux et inédits.

La victime est un jeune pharmacien du nom d'Aubert; les accusés sont un ancien pharmacien, Fenayrou, sa femme et son frère, Aubert, qui avait employé chez Fenayrou et avait eu des relations intimes avec la femme de son patron. Par suite de circonstances encore peu éclaircies, mais qui ne semblent être à l'honneur d'aucun des quatre acteurs du drame, Aubert, ayant rompu avec son associé, avait eu des relations avec la femme et consenti à se prêter à la vengeance que celui-ci méditait contre Aubert.

La femme Fenayrou raconte que son mari, pendant longtemps, méditait les projets les plus divers. Il avait d'abord pensé à fabriquer une loge pour les résidents s'entretenant dans les yeux de son rival au moment où celui-ci se servirait. Il avait voulu ensuite le faire tomber dans un piège qui le rendrait immobile, pendant qu'il le mettrait à mort; et il avait acheté dans ce but un piége à sanglier. Fenayrou raconte bientôt à ces projets et s'arrête à l'idée d'attirer Aubert dans un guet-apens et de le tuer, en s'environnant de toutes les précautions pos-

sibles pour assurer l'impunité de son crime. Dans ce but la femme Fenayrou renoua ses relations avec Aubert et réussit à le faire accepter un rendez-vous dans une maison presque isolée, à Chateaufort, près de Paris. C'est là que le malheureux, venu sans défiance fut assassiné par le mari aidé de son frère et de sa femme.

Le coup fait, les trois accusés, avec une incroyable présence d'esprit et un sauvage énergie, dépouillèrent le cadavre, le garrottèrent avec des tuyaux de plomb aplatis, le transportèrent sur le bord de la Seine et le jetèrent à l'eau. On n'est que onze jours après que le corps est découvert par un marinier et que la justice est avertie.

Cette affaire qui n'occupe pas moins de trois jours entiers la cour d'assises de Versailles promet d'être une des plus étonnantes qu'on ait vues depuis longtemps. Je vous en enverrai s'il y a lieu, un compte rendu que je tâcherai de rendre le plus intéressant qu'il me sera possible.

A part ces petites questions du jour et malgré l'absence totale de ministère, Paris est dans le calme le plus parfait et aussi le plus éveillant, — ce qui prouve une fois de plus, comme dirait quelque poète malin :

Le meilleur cabinet est de son avoir point.

Où! Paris est horriblement calme. Jugez-en plutôt? Hier, j'avais quatre visites à faire. Au seuil de la première maison où je me présentai, il me fut répondu :

—Monsieur, est-ce aux bains de mer.

—Madame est à Monaco.

—Monsieur, madame et bébé sont en Suisse.

—Monsieur est dans ses terres; il prépare ses chasses.

Voilà la situation de Paris, pour le quart d'heure. Que sera-ce encore dans quelques jours lorsque les Chambres auront pris leurs vacances. Heureux Chambres! Plus heureuse France qui va être débarrassée pendant quelques mois de tous les brailards, de tous les faiseurs, de tous les politiciens à courte vue mais à prétentions énormes que certains départements arrivés à s'obstiner à envoyer chaque fois au Parlement.

C'est une chose digne de remarque, du reste, que le pays est tout fois plus tranquille lorsque les Chambres sont en vacances que lorsqu'elles siègent. La plupart de nos députés, il faut bien l'avouer, sont loin d'être des législateurs modèles; à part une cinquantaine d'hommes remarquables, de travailleurs intelligents, d'orateurs dévoués, le reste n'est qu'un composé de petits hommes, petits cerveaux, petits esprits. Combien y en a-t-il parmi les 535 députés qui travaillent sérieusement, qui prennent une part active aux délibérations des commissions, qui parlent en séance?

A moins qu'on ne prenne pour discours éloquent les quelques paroles lâchées par hasard au cours d'un débat, comme de député d'autrefois qui s'étaient montés une seule fois à la tribune et qui avaient parlé pendant dix-sept heures... sous forme d'interpellation.

Il y aurait un livre amusant à faire sur ce sujet; on y pourrait piocher des anecdotes amusantes d'un journal qui disait, sous Louis-Philippe :

"M. X., l'honorable député, a fait hier un brillant début oratoire. Pour la première fois, depuis trois ans qu'il est à la Chambre, il a pris la parole et s'est écrié d'une voix ferme, sonore, bien timbrée : — Fermez donc cette porte!"

Combien y en a-t-il, hélas, de députés qui ne font que dire tout haut ce qu'ils ont dit tout bas, de cet axiome de la sagesse des nations :

Lucien NICOT.

L'indemnité Japonaise.

Le général Grant, qui, comme on le sait, a beaucoup voyagé dans l'extrême Orient, où il a été reçu d'une façon fort enthousiaste, notamment par les gouvernements de la Chine et du Japon, vient d'adresser au président de la Chambre des Représentants de la Chambre M. Williams une lettre importante, dans laquelle il donne l'influence morale que le Général a conservé dans les affaires politiques, depuis sa double présidence.

Cette lettre exprime l'opinion du général Grant, relativement à la question de l'indemnité japonaise, au sujet de laquelle un léger dissentiment s'est produit entre le Sénat et la Chambre, et le comité de Conférence n'est pas encore tombé d'accord sur cette question.

Nous en avons déjà fait l'historique; au sujet de quelques dommages, causés à des navires de différentes nations, et notamment à des navires américains, le gouvernement central du Japon dut, en 1863, payer des indemnités, qui furent toutes les réclamations furent satisfaites, d'un total de \$75,000.57 pour les États-Unis.

La Chambre avait proposé de restituer cette somme au gouvernement du Japon, capital et intérêts compris, mais par crainte d'être accusé d'avoir cédé aux sollicitations trop ouvertes et trop maladroites venant, comme nous l'avons, à cette époque, signalé dans la CORRESPONDANCE AMÉRICAINE, du ministre du Japon aux États-Unis, le général Grant se refusait à la restitution du capital était suffisant.

C'est donc au sujet de ce dissentiment entre les deux branches du pouvoir législatif que le général Grant écrit: "Au nom d'un principe de justice, il me paraît que l'argent doit être rendu au Japon avec les intérêts de la somme." Les nations orientales, ajoutait-il, ne s'entendent pas à être traitées d'une façon équitable par les grandes puissances du monde que l'acte du Congrès, si l'indemnité japonaise est restituée, marquera un changement de procédés, qui nous fera grand honneur, s'il ne nous vaut aucun autre avantage." Il faut féliciter le général Grant de parler un langage à la fois si honnête et si sage, surtout dans un moment où l'ambassadeur Seymour ne sait parler à l'Égypte que par la voix brutale du canon. — Correspondance Américaine.

La Forteresse de Luxembourg.

La chambre luxembourgeoise s'est incidemment occupée des travaux de démantèlement de l'ancienne forteresse de Luxembourg. A propos du budget, un député a fait observer que le gouvernement continuait à tort ces travaux.

C'est au roi grand - duc, dit M. Pescatore, que le traité de Londres a abandonné le soin d'apprécier la suffisance des travaux, et le gouvernement ne devrait pas se laisser entraîner par les vaines objections du génie, qui ont coutume de trouver que tout est fortifié, même une assiette, parce qu'elle a un rebord.

M. Pescatore a ajouté que les travaux, instillés d'après lui, qui sont encore continués à l'ancienne forteresse, ont été demandés par le gouvernement allemand dans les conditions suivantes: le gouvernement du grand-duché s'était adressé au gouvernement français pour savoir s'il était d'accord qu'il fut construit un chemin de fer de Rodange (grand-duché) à Mont-Saint-Martin (France); le gouvernement français répondit alors :

— "Qu'il ne demandait pas mieux, mais que le traité de Francfort exigeait le consentement du gouvernement allemand. Ce dernier, consulté, aurait accordé alors son consentement à la condition que la démolition des fortifications fût poussée plus loin qu'elle ne l'a été."

Le baron de Blochausen, ministre d'État, et M. Eyschen, directeur général de la justice, déclarent que l'assertion qui visait le traité de Francfort était inexacte, ce traité stipulait seulement, dans ses articles additionnels, que le Luxembourg était parfaitement libre de reconnaître l'utilité. Toutefois, le gouvernement allemand, à l'occasion des négociations pour le rattachement vers Mont-Saint-Martin et Longwy, fit signifier que la démolition n'était pas assez avancée.

La protestation du cabinet de Berlin fut soumise alors à une enquête et deux officiers supérieurs du génie allemand et français se rendirent à Luxembourg pour inspecter les travaux de démantèlement; ils dressèrent procès-verbal de leurs constatations, et ce procès-verbal fut l'objet de négociations, les avis n'étant pas d'accord sur plusieurs points importants de détail.

Mais la déclaration de la part du roi grand-duché, chargé de se prononcer sur la question de savoir si la démolition était suffisante pour répondre aux intentions des hautes parties contractantes, cette déclaration n'a pas encore été donnée. Et, tant qu'elle ne sera pas, dit M. Eyschen, il ne sera pas l'intérêt du grand-duché de s'opposer à l'avis des puissances les plus intéressées au démantèlement de la forteresse, et de se conformer à cet avis dans la mesure possible.

— La France.

Les Allemands en Lorraine.

On écrit de Metz :

Nous ne pouvons pas oublier que nous sommes les glorieux de l'Allemagne à la vue des préparatifs militaires qui s'effectuent sous nos yeux. On vient de creuser les fondations d'une caserne monumentale pour pionniers (soldats du génie) à côté de la manufacture française des tabacs, qui est convertie en grande partie en magasins de subsistances.

A la fin du mois de juin, quand on parla de la future guerre d'Égypte ou de Turquie, débarquant tout à coup dans Metz un général escorté de nombreux aides de camp qui, une heure après, assiégeraient nos divers bureaux télégraphiques, l'échec de service en bandoulière.

Le lendemain, à trois heures du matin, nous étions réveillés par des fanfars, et la cavalerie sortait équipée en tenue de campagne; il en était de même, à la même heure, dans nos garnisons de Thionville, de Saint-Avold, de Faulquemont, de Sarrebourg, de Sarreguemines et de Phalsbourg.

Nous savons maintenant que cette manœuvre de cavalerie doit être répétée sur une plus grande échelle à la fin d'août par tout le corps d'armée, depuis Mulhouse jusqu'à Trèves, sous le commandement du prince Frédéric-Charles, qui aura, dit-on, son quartier général à Saint-Avold. Pendant ce temps, le corps d'armée du duc de Bade et celui du Palatinat bavarois s'avancent sur le Rhin.

On voit voir, par là, comment il serait possible de faire franchir en vingt-quatre heures la frontière de France à une centaine de milliers de cavaliers, manœuvre très instructive pour beaucoup de gens en de ça et au-delà des Vosges.

Une autre manœuvre qui a suivi de près les excursions martiales de notre cavalerie, c'est la promenade répétée de toute notre artillerie à cheval au travers de nos villages, au son des polkas les plus sautillantes, pendant qu'une partie des canonniers, juchés sur les caissons et à côté de leurs pièces, chantant le *Wacht am Rhein*, cette *Marche des Prussiens*. Ce qui a rendu cette fête militaire plus complète, c'est qu'un même instrument n'entendait au lieu du canon qui se tirait le 14 juillet, du haut des remparts de Toul, de Verdun, de Montmédy et de Longwy, avec accompagnement de la vraie *Musique de la Garde*.

Pauvre Dieu des armées! Il doit être bien embarrassé au milieu de tout ce fracas.

Ces préparatifs belliqueux du gouvernement allemand prouvent combien il aime la paix. Ce qui le prouve encore mieux, c'est l'empressement que l'on met en cette région à épier tout ce qui se fait et se dit en France.

Lucien NICOT.

Monsieur! Monsieur! Monsieur! Hier, le soir, et votre repas était très bon et vous avez eu un excellent sommeil. Dans ce cas, vous n'avez rien de mieux à me proposer que de vous coucher.

Notre ami d'Alsace. — Les capitaines des vaisseaux récemment arrivés dans le port rapportent qu'ils ont rencontré, au large de l'île d'Antioche, une large qu'il paraissait avoir été abandonnée au large de l'île d'Antioche,

